



SAINT-AMAND MAGNAZEIX

Joyeuses Fêtes !



Bulletin d'informations
de Saint-Amand-Magnazeix



Décembre 2024



Informations utiles



Mairie :

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix
☎ 05.55.76.00.87 📠 05.55.76.10.94
✉ mairie.st.amand.magnx@orange.fr



Le Conseil Municipal :

Mirguet Patrice

-

Vidal Jean-Marie

Tonial Brigitte

Feyssat Séverine

-

Monneau Christelle

Henrion Mounia

Pinet Geneviève

Pires Alves Cécile

Le Roux Pierre

Aupetit Francis

Feyssat Bruno

Serrier Bertrand

Prevost Christian

Agence postale :

10 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix
☎ 05.55.76.19.35



LA POSTE



Communauté de communes Gartempe Saint Pardoux :

16 avenue de Lorraine 87290 Châteauponsac
☎ 05.55.60.93.10

✉ secretariat@gartempe-saint-pardoux.fr

www.gartempe-saint-pardoux.fr

Lundi au vendredi : 9h-12h30/13h30-17h



Bibliothèque intercommunale :

10 rue Jules Ferry 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.60.93.10

✉ bibliotheque@gartempe-saint-pardoux.fr

https://gartempe-sp.bibli.fr

Mardi : 10h-12h30, mercredi : 10h-12h30/13h30-17h30

Jeudi : 10h-12h30, vendredi : 10h-12h30/15h30-18h

Samedi : 10h-12h30/13h30-17h30



Maison France Services :

3 Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.44.25.60.66



Maison du Département :

3 bis Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.30.53 (assistante sociale, puéricultrice et référente autonomie sur rdv)

Association de coordination d'aide à domicile et de portage de repas :

3 Place Ducoux 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.63.99



Cabinet Médical :

8 Le Bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 05.55.76.50.47



Cabinet d'infirmiers :

33 Le bourg 87290 Saint Amand Magnazeix

☎ 06.85.36.76.28

Permanence le mardi sur rendez-vous

Croix-Rouge :

32 avenue du 8 mai 1945, 87290 Châteauponsac

☎ 05.55.76.31.91

Trésor public :

4 rue Jean Moulin 87250 Bessines/Gartempe

☎ 05.55.76.00.78

Déchetterie :

La Croix du Breuil 87250 Bessines/Gartempe

☎ 06.20.91.97.82



Resogardes : Trouver sa pharmacie 24h/24h

au ☎ 3237 ou sur www.3237.fr

SAUR :

service clients ☎ 05.87.23.10.00

service dépannage ☎ 05.87.23.10.01

EDF :

☎ 09.726.750.87





Chers Amanduziennes et Amanduziens,



Encore une période estivale qui s'est écoulée avec de bons moments passés entre nous et qui nous ont permis de nous rencontrer à l'occasion de diverses manifestations.

Une période aussi qui nous a conduit et plongé dans un brouillard politique, dans une crise économique qui ne dit pas toujours son nom et une crise de confiance envers nos dirigeants. Sans vouloir m'étaler sur une déclaration politique, je tiens cependant à vous faire part de ma désapprobation quant aux efforts demandés aux collectivités locales pour redresser les finances de notre pays. Alors que depuis plusieurs années l'État et les gouvernements successifs sont responsables du déficit abyssal des comptes publics (3.200 milliards).

Voilà que l'on veut taper à la porte des régions, départements et bien sûr des communes. Une véritable hérésie quand on sait que nous avons obligation de voter des budgets en équilibre. C'est un faux procès qui nous est fait de nous accuser de dilapider l'argent public comme le prétendait l'ancien ministre des finances. Les communes sont en première ligne pour répondre aux doléances des administrés. Leur enlever une part de leurs recettes contribuera automatiquement à dégrader le service public offert à nos concitoyens et à réduire les investissements pourtant vitaux pour notre tissu entrepreneurial. Je rappelle que 70% des travaux confiés à nos artisans et entrepreneurs provient de la commande publique. L'action locale est donc primordiale à la dynamisation communale et au maintien, à l'équilibre de ce tissu mis en place et nécessaire au bien commun.

Malgré tout, et comme vous pouvez le constater notre détermination et notre enthousiasme ne se démentent pas ainsi que la vitalité de notre commune. En premier lieu et dans le cadre d'une meilleure gestion et de la transition énergétique, la rénovation du parc d'éclairage public se poursuit avec prochainement les hameaux de Chatenet, Varnat, La Valade et La Lande. Afin de permettre des économies encore plus significatives tous les contrats EDF de la commune sont en train d'être revus. Il en sera de même pour les divers contrats d'assurance et de photocopieurs. Maîtriser les dépenses de fonctionnement devient primordial aujourd'hui. Ce faisant nous pourrons maintenir les taux d'imposition communaux de façon pérenne au niveau actuel. Notre situation financière saine nous a ainsi permis l'installation de deux médecins et de nos boulangers qui rendent un service essentiel à la population.

Notre camping et nos étangs ont attiré cet été un grand nombre de visiteurs qui ont contribué à faire vivre et animer notre bourg. Les installations des sanitaires du camping seraient mises au goût du jour en 2025.

Sujet plus crispant maintenant, le dossier des ordures ménagères : changement brutal dans nos habitudes mais qui devient nécessaire. En effet, les contraintes budgétaires et environnementales pèsent de plus en plus sur les industriels et exploitants des services de ramassage, d'enfouissement, d'incinération et donc par répercussion sur les intercommunalités. Pour éviter un maximum un dérapage tarifaire, les levées de bacs individuels se feront à partir de janvier tous les 15 jours. Les dates de distributions de ces bacs individuels vous seront données au plus tôt courant janvier.

Ho ho ho!





C'est bien sûr nouvelle contrainte, encore une bousculade dans notre quotidien pour se caler sur ces nouvelles exigences écologiques et améliorer notre environnement. Je tenais encore une fois à vous féliciter, ainsi que les agents communaux, pour le respect et la tenue de nos cinq écopoints qui vont devenir incontournables dans cette nouvelle organisation.

Nous reparlerons en 2025 du projet de réhabilitation du site de la COPAR quand certaines incertitudes budgétaires concernant les subventions seront levées. Nous tenons absolument à voir ce projet sortir de terre et offrir un nouveau cadre de vie au bourg sans gréver nos finances publiques.

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et tous de passer les meilleures fêtes possible en famille et entre amis, dans un climat de joie et de bienveillance. Je vous donne également rendez-vous le 10 janvier 2025 à 18h00 pour les vœux en mairie, pour un moment de convivialité et d'échange.

Le Maire, Patrice Mirguet

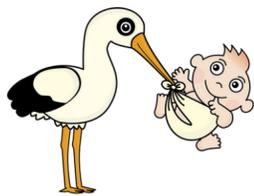


NOUVEAUX ARRIVANTS



ÉTAT CIVIL 2ème semestre 2024

NAISSANCES



ROUDIERE Rose, née le 18 juin 2024 à Limoges (La Vallade)
DAVID VASSEUR Amalya, née le 4 juin 2024 à Guéret (Le Bourg)
CHOSSIERE Maël, né à 18 novembre à Limoges (Montanaud)

Félicitations aux heureux parents.

BAPTEME CIVIL



NOURRIN Noël, le 17 août 2024 (Le Chézeau)

Félicitations aux heureux parents.

MARIAGES



SAMSON Michaël et DUCROT Martine, mariés le 19 juillet 2024 (La Lande)
KARCHER Christian et DESSERNE Sylvie, mariés 25 juillet 2024 (Montchenon)
NOURRIN David et LAVAUD Julie, mariés 17 août 2024 (Le Chézeau)

Félicitations aux heureux mariés.

PACS



BRULIN Florian et GALATEAU Marion, Pacsés le 12 juillet 2024 (Le bourg)
ROUDIERE Thomas et PATRAUD Elodie , Pacsés le 10 août 2024 (La Vallade)
DUMONTHEIL Rémy et BAYLE Lucie, Pacsés le 22 août 2024 (Les Fougères)
MARTINS David et SAMSON Céline, Pacsés le 16 décembre 2024 (La Lande)

Félicitations aux heureux couples.

DECES

BERGEOT Nelly née LAUTHIER décédée le 8 août 2024, domiciliée à Varnat
DESMOULIN Marcelle née DARDANT décédée le 27 août, domiciliée à La Bussière Rapy
PENOT Marcelle née PETRAULT décédée le 25 octobre 2024, domiciliée à Montchenon
LATRON Jacky décédé le 15 décembre 2024, domicilié à Champeaux



PINSON Claude, enterrée à Saint-Amand-Magnazeix le 8 juillet 2024
BORDEAU Gérard, enterré à Saint-Amand-Magnazeix le 15 juillet 2024
GALATEAU Guy, enterré à Saint-Amand-Magnazeix le 9 octobre 2024
STERN Hélène, enterrée à Saint-Amand-Magnazeix le 16 octobre 2024

Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Visite Préfectorale :

Madame la Sous Préfète nous a rendu visite le mardi 24 septembre 2024, elle a visité notre école, nos commerces, les installations extérieures (camping, étangs). Un point à été fait également sur le futur projet de la COPAR.



Colis de Noël :

Pour cette année 2024 des colis seront distribués à toutes les personnes à partir de 70 ans lors du goûter qui sera organisé dans notre salle des fêtes le 26 janvier 2025.

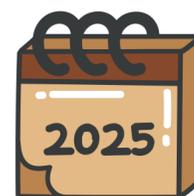
Pour ceux qui n'assisteront pas à ce dernier, des colis seront distribués par nos conseillers municipaux.

Les étangs communaux : Nous vous informons que les étangs communaux ont été fermés à partir du 31 octobre 2024 et la réouverture de la pêche se fera courant mars 2025.



L'aire de camping-car : L'aire de camping-car sera fermée à partir du 1er décembre 2024 pour l'hiver.

Salle des fêtes Notre salle des fêtes sera dotée au cours du premier trimestre 2025 d'un écran géant avec une barre de son que l'on pourra proposer en option dans le cadre des locations de salle.



Les vœux du Maire : Les vœux seront organisés le 10 janvier 2025 à 18h00.

Fibre: Les travaux restants de la fibre devraient débuter au courant du premier semestre 2025.

Vidange de l'étang : Une vidange du petit étang a été effectuée le 15 novembre 2024.



Nous souhaitons tous nos meilleurs vœux de rétablissement à notre coiffeuse Nathalie en espérant un retour au plus tôt .

Tous nos vœux de rétablissement à Delphine BAZIN que l'on accompagne de toutes nos pensées bienveillantes et amicales.

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX



Commune de SAINT AMAND MAGNAZEIX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr .

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

Mardi 7 janvier 2025

De 09h00 à 11h00



Votre logement se situe :

Le Bourg

Le lotissement des étangs

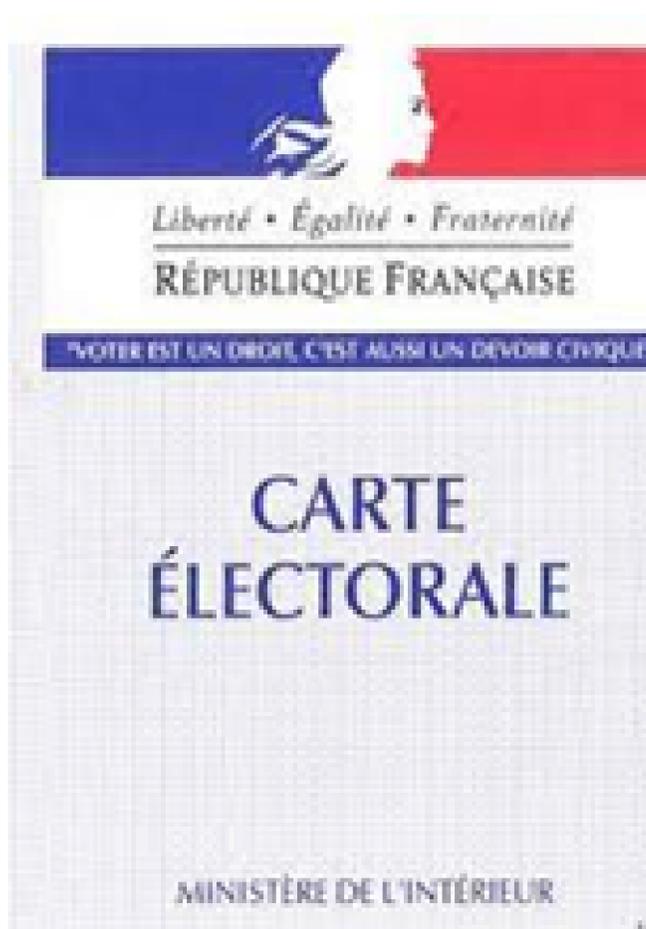
L'épine

Montchenon

Bonneuil



ETES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES ?



Veillez vous rendre dès le 1er janvier à l'accueil de votre Mairie afin de vous inscrire.

Nous vous rappelons que les inscriptions tardives ne sont pas prises en compte, dernier délai 1 mois avant l'élection.

Les enfants ayant atteints l'âge de 18 ans le jour du vote sont inscrits automatiquement par l'INSEE grâce au recensement (ne pas se réinscrire sur internet).

Pour toutes procurations : 7 jours avant l'élection (gendarmerie, internet).

Horaires :

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi : de 14h00 à 17h00

Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vendredi : de 14h00 à 17h00

Samedi : de 9h00 à 12h00



AGENCE POSTALE

10 Le bourg

87290 Saint Amand Magnazeix

05.55.76.19.35

Horaires :

Lundi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

 **fermé le mercredi**

Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

vendredi: de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



MAIRIE

10 Le bourg

87290 Saint Amand Magnazeix

05.55.76.19.35

RECENSEMENT

BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- votre carte d'identité
- votre livret de famille
- un justificatif de domicile

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)



- DÉFAUT DE RECENSEMENT -

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de :

- Ne pas pouvoir participer à la JDC,
- Ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- Ne pas pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac, permis de conduire, etc.) avant l'âge de 25 ans.

Commémoration du 80ème anniversaire de la Libération dans la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine le 12 juin 2024

Inauguration des voies de la Résistance à Saint Maurice La Souterraine



L'itinéraire «les Voies de la Résistance» a été créé à l'initiative de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR), comité départemental de la Creuse. «Les Voies de la Résistance», du 17 au 20 mai 1944, a été créé en mémoire de la 2101ème Compagnie des Francs-Tireurs et Partisans Français (FTPF), détruite par les forces de répression du régime de Vichy à proximité du hameau du Chaussat, dans la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine. Monsieur PERICHAUD Léon Georges (JO) est né à Saint-Amand-Magnazeix, il était le fils de Louis Périchaud, maçon et de Marie Bouchaud, domiciliés au hameau de Varnat. Il apprit le métier de maçon. Mobilisé en avril 1921 pour le service militaire, il participa du 10 février 1922 au 20 mai 1923 à l'occupation des pays rhénans. Il reprit ensuite son métier de maçon principalement à Paris et en région parisienne (Arcueil).

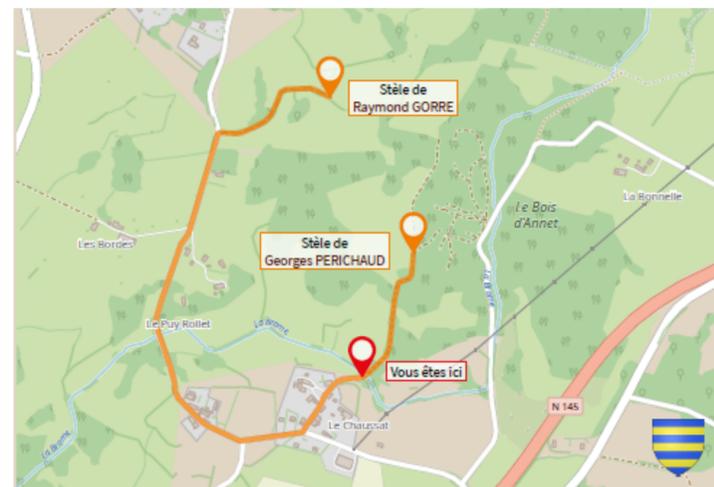
Il se maria le 8 avril 1933 à Paris XVème arr. avec Henriette Marie-Josèphe Marchand dont il eut une fille. Il fut mobilisé à nouveau le 5 septembre 1939, incorporé le 15 septembre au 52ème régiment d'artillerie d'Angoulême. Il fit la campagne de France 1939-1940 et fut fait prisonnier, interné en Prusse Orientale. A l'automne 1943, revenu en Creuse pour une permission, il choisit de passer au maquis. Au printemps 1943, les responsables communistes avaient décidé d'installer dans le secteur de la Souterraine (profitant de la forte implantation du parti y compris en zone rurale) des maquis pour intégrer les nombreux réfractaires STO. Ces maquis installés entre Fromental (Haute-Vienne) et La Souterraine (Creuse) à partir de l'été 1943 organisèrent un grand nombre d'attentats sur la voie ferrée stratégique Toulouse - Paris. Pourchassés par les troupes de Vichy et par des troupes allemandes directement dépêchées pour les éliminer (légion géorgienne), ces maquis durent à plusieurs reprises changer de lieu d'implantation. Georges Périchaud intégra un maquis FTPF, la 2101ème compagnie FTP commandée par Roger Gerbaud. A la mi-mai 1944 ce groupe évacua un camp situé sur la commune de Saint-Priest-la-Feuille et installa un nouveau camp près de Saint-Maurice-la-Souterraine, dans le bois de la Bonnelle. Une attaque fut alors conduite le 17 mai 1944 contre ce camp par des troupes du gouvernement de Vichy : gardes mobiles, Francs gardes de la Milice et policiers. Après un violent combat, le maquis fut vaincu, Georges Périchaud fut tué alors que parti en éclaireur il cherchait une voie pour échapper à l'encerclement. Un autre résistant Pierre Gorre trouva également la mort et dix-sept maquisards dont les deux chefs Roger Gerbaud et André Béguin furent faits prisonniers.

Il fut déclaré Mort pour la France et son nom figure sur le monument aux morts de Saint-Amand-Magnazeix ; il figure aussi sur le mémorial de la Résistance creusoise à Guéret (Creuse). Une stèle à sa mémoire et à celle de ses camarades victimes du même combat a été dressée près du bois de La Bonnelle, commune de Saint-Maurice-la-Souterraine.



Il a été inauguré le 23 mai 2011 par l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG) et les élus locaux.

Les panneaux ont été réalisés en s'appuyant sur les travaux de M. Raymond GUILLOT, universitaire, en coopération avec M. Marc PARROTIN et M. René PAQUET, anciens résistants, avec la participation des amis de l'ANACR de la Creuse (documents et témoignages). Ils ont été restaurés en 2024 avec la participation l'ONACVG et de la mairie de Saint-Maurice-la-Souterraine, à l'occasion du 80ème anniversaire de la Libération.





Commémoration en mémoire de la résistance du 10 Aout 2024

Pose d'une gerbe à la stèle Raymond Jollivet au Beauvert

Comme chaque année des cérémonies sont organisées à la mémoire des résistants, elles se déroulent au niveau des 3 monuments situés respectivement sur le territoire des communes de Droux et Dompierre-les-Églises et Mas Chaume (Saint Ouen).

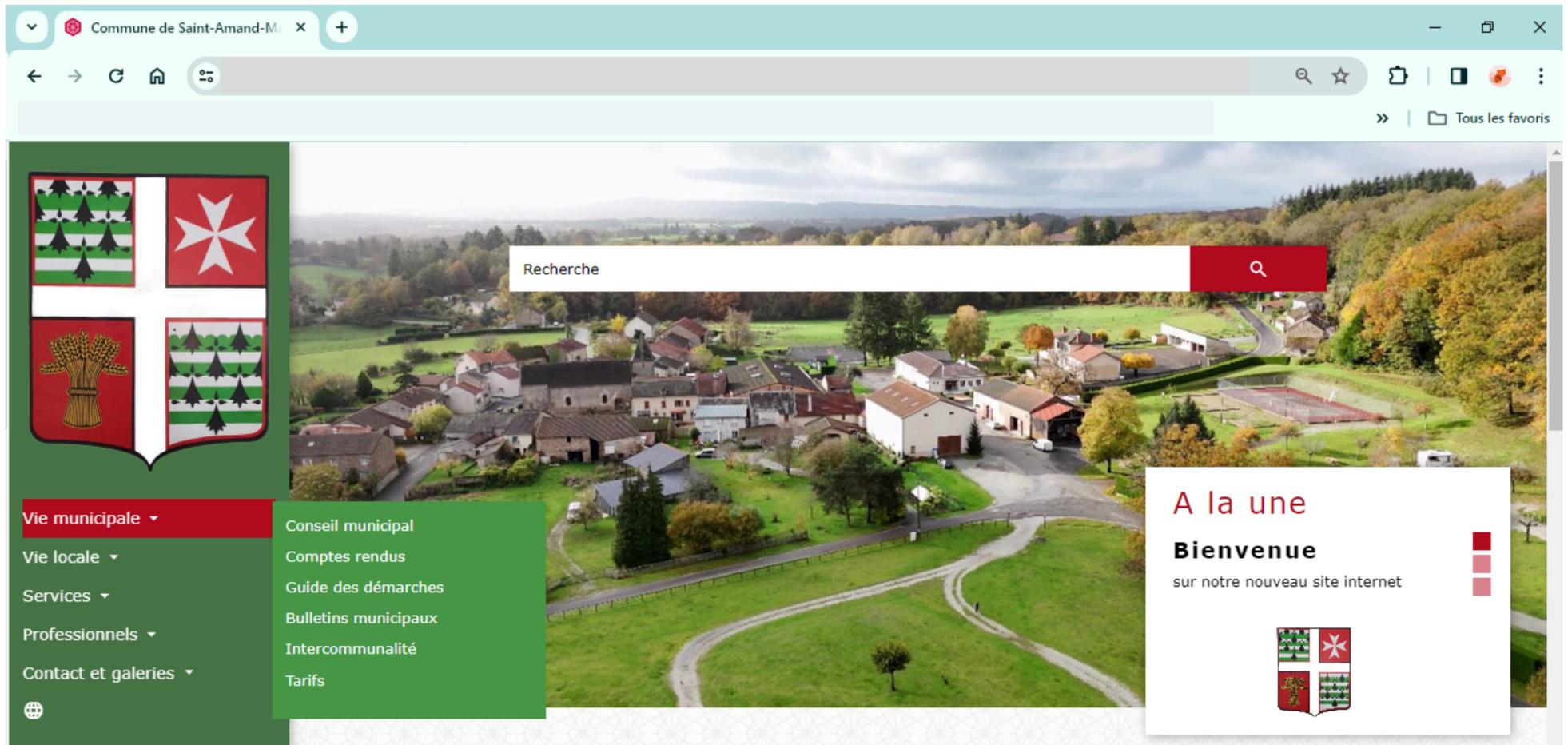


Commémoration du 11 novembre 2024

Après quatre jours de discussion, un accord d'armistice est finalement obtenu le 11 novembre 1918 dans la clairière de Rethondes à 5h15 du matin par Le maréchal Foch, conclu pour 36 jours. L'Armistice sera renouvelé plusieurs fois jusqu'à la signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919. Le terrible bilan de la Grande Guerre se chiffre à près de 10 millions de morts et disparus (1,4 million pour la France) et plus de 20 millions de blessés (quatre millions en France).



SITE INTERNET DE LA COMMUNE



www.saintamandmagnazeix.fr

Vous trouverez également tous les comptes rendus des conseils municipaux.

APPLICATION MOBILE

L'objectif est de tenir les habitants informés en temps réel des actualités, des alertes et des nouveautés de la Communauté de communes et de ses communes membres.



TELECHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION

Événements de la vie quotidienne, fêtes, travaux de voirie, arrêtés, météo, coupures de réseaux...

Cartempe Saint-Pardoux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Disponible sur **App Store** | Disponible sur **Google play**

Soyez informés en temps réel de l'actualité de votre territoire !

CC GSP

SIMPLE, GRATUITE ET SANS PUBLICITÉS

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Disponible sur l'AppStore et le PlayStore
Scannez le Qrcode ci-contre ou tapez CC GSP dans la barre de recherche de votre playstore

Avec l'application "CC GSP", vous aurez accès à une multitude d'informations pratiques, telles que les horaires des services administratifs, les lieux importants, les listes des associations, artisans et commerçants locaux, la météo ainsi que les numéros d'urgence. Tout cela à portée de main, directement sur le smartphone. Notre application se veut simple, gratuite et sans publicités gênantes.

Nous vous invitons à télécharger l'application "CC GSP" et à en faire la promotion. Restez connecté(e) et ne manquez aucune information importante concernant notre territoire.

Allez dans "Mes communes" et ajoutez Saint-Amand-Magnazeix à vos "favoris".

N'hésitez pas à nous faire part de modifications à apporter (numéros de téléphone, horaires, logos...) : communication.ccgsp@gmail.com



LOCATION SALLE DES FETES

	24h commune	24h hors commune	Week-end commune	Week-end hors commune
Petite salle	100 €	140 €	150 €	230 €
Grande salle	150 €	200 €	190 €	280 €
Deux salles	200 €	250 €	240 €	330 €
Cauton 1 salle	500 €			
Cauton 2 salles	700 €			
Vaisselle	20 €			

TARIFS CIMETIERE



CONCESSION	50,00 € le mètre
COLUMBARIUM 15 ANS	350,00 €
COLUMBARIUM 30 ANS	600,00 €



TARIF GARDERIE



MATIN	0,50€
SOIR	0,50€

TARIFS CANTINE SCOLAIRE

Élèves	2,70€
Adultes, intervenants	4,00 €



Les menus sont consultables en ligne sur notre site internet rubrique "enfance/jeunesse", et l'application mobile CC GSP.

CONSEILLER NUMERIQUE

Elle a déjà réalisé plusieurs accompagnements autour de différents sujets parmi lesquels : les premiers pas sur ordinateur, l'utilisation d'applications sur smartphone et tablette, rechercher sur internet, gérer ses mails, google maps, utilisation de sites administratifs, traitement de texte... N'hésitez pas à lui faire connaître vos besoins en matière de numérique et à prendre rendez-vous au 06.02.02.15.73.



Une Conseillère Numérique France Services est toujours en fonction au sein de la communauté de communes Gartempe Saint Pardoux. Elle se déplace gratuitement sur tout le territoire, notamment sur notre commune chaque vendredi de 9h à 12h, au sein de la mairie où se trouve une connexion internet.

ENTRETIEN

L'élagage est important dans nos campagnes. Le civisme et les textes de loi nous imposent à tous certaines obligations. En effet pour protéger nos routes, nos câbles, pour notre sécurité et éviter tout conflit de voisinage, il nous est demandé de prendre en considération cette pratique nécessaire. Merci à tous de jouer le jeu et d'être responsable de nos arbres et arbustes.





NID DE GUEPES, FRELONS et ABEILLES



Que faire face à un nid de frelon asiatique ? Le frelon asiatique suit un cycle annuel :

- Février à avril : Les reines fondent des nids primaires.
- Mai à novembre : Le nid grandit et la colonie s'active.
- Décembre à janvier : La colonie meurt, sauf les futures reines qui hibernent ailleurs.

Un nid visible en hiver est vide et ne sera jamais réutilisé. Inutile de s'alarmer !

Que faire si vous trouvez un nid ?

- Dans un lieu privé : Vous pouvez le faire retirer pour votre tranquillité.
- Dans un lieu public : Prévenez la mairie qui pourra programmer une intervention rapide.



Jusqu'à quand agir ?

- Avant fin décembre, pour éviter la dispersion des reines fécondées.



Qui appeler ?

- Consultez l'annuaire spécialisé sur allo-frelons.com pour trouver une entreprise locale agréée.

Que faire en cas de piqûre ?

1. Appliquez du chaud sur l'endroit piqué pour inactiver une partie du venin.
2. Consultez un médecin ou appelez le 15
3. Appliquez du froid dans les jours qui viennent pour résorber l'œdème.

Protégeons ensemble nos abeilles et notre sécurité ! 🌍🐝

Guillaume Castagné
 ALLO FRELONS
 06 75 36 24 05
allofrelons@gmail.com
allo-frelons.fr



URBANISME COMMUNAL

Cette année nous avons instruit pas moins de 22 dossiers de Certificats d'Urbanisme, 2 dossiers de permis de construire, 13 déclarations préalables et 6 dossiers de droit de préemption urbain.

Rappelons simplement le caractère obligatoire des ces procédures qui nous évitent bien des désagréments en cas de contrôle des services des impôts, ainsi que toutes les ouvertures et fermetures de chantier si afférent.

A NOTER : La commune a dû changer le logiciel du cadastre et du PLU car l'ancien logiciel était devenu obsolète. Il était impossible de mettre à jour les nouvelles données cadastrales.

DU NOUVEAU SUR L'URBANISME EN 2025

Attention à partir du 01 janvier 2025 vous aurez la possibilité de déposer vos dossiers urbanisme directement par voie dématérialisée sur le liens suivants.

https://app.geo-soft.fr/index.php?metier=geoadsdemat&action=portail&c=st_amand_magnazeix



Saint Amand Magnazeix
Dépôt et suivi par voie électronique



Bienvenue sur le portail de la dématérialisation

Pour utiliser les services de dépôt et de suivi de vos dossiers, connectez-vous avec votre compte.

Si vous n'avez pas encore de compte, créez-en un ci-dessous.

[Se connecter](#) [Créer un compte](#)

Connectez-vous avec votre compte :

Identifiant
st_amand

Mot de passe
●●●●●●●●

[Se connecter](#)

Bien sûr, nous restons à votre disposition pour tous renseignements et aide éventuelle. Les dépôts papier sont toujours possibles



SERVICE GESTION DES DECHETS

LES INFORMATIONS IMPORTANTES À RETENIR



• LE PASSAGE DE LA COLLECTE TOUS LES 15 JOURS EST REPORTÉ

Soucieux de vous apporter le meilleur service tout en limitant l'impact sur les finances de la collectivité mais également sur le montant annuel de la redevance, les élus ont pris la décision de reporter le passage de la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours, **à janvier 2025. Votre jour de collecte actuel reste le même.**

• IMPLANTATION DES EQUIPEMENTS DE PRE-COLLECTE

Afin d'assurer efficacement la mise en place des nouvelles tournées à partir de janvier 2025, les équipements nécessaires à la collecte (bacs individuels, bacs collectifs...) seront installés d'ici la fin de l'année sur l'ensemble du territoire.



• QUI FAIT QUOI ?

La Communauté de communes a pour compétence la collecte des ordures ménagères. La mise en place et la gestion des équipements pour le tri sélectif sont assurées par le SYDED 87. Cela concerne les éco-points, les bornes textiles (collectées par le Relais) et les déchetteries. Le SYDED 87 s'occupe également de la vente de composteurs à prix réduits et réalise aussi de nombreuses interventions de sensibilisation auprès notamment des publics jeunes.



• LA REDEVANCE?

La redevance dont le montant est fixé par délibération est facturée annuellement. Mais que comprend-elle ? Elle va couvrir les frais de collecte, la participation au SYDED 87 pour le traitement des déchets (ordures ménagères comprises) mais aussi le fonctionnement des déchetteries ainsi que les écopoints, sont également inclus tous les frais de gestion du service.

• QUELLE SUITE ?

Gartempe Saint-Pardoux s'engage dès cette année dans une phase de développement du service proposé, parallèlement à une démarche de réduction des déchets sur son territoire. Vous serez tenus informés de tout nouveau changement ou amélioration à venir.

CONSIGNES DE TRI



- Ne lavez pas les emballages, les bouteilles, ni les pots mais videz-les de leur contenu
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- Pliez les cartons ou les papiers pour gagner de la place dans les conteneurs
- Ne compactez pas les bouteilles, flacons, boîtes, barquettes, ni les briques pour un tri plus efficace sur la chaîne
- Déposez les déchets en vrac, sans sac, dans les conteneurs de tri



Une fois les emballages recyclables triés (dans le conteneur jaune), le verre déposé dans le conteneur vert, tous les papiers déposés dans le conteneur bleu et les déchets alimentaires dans le composteur, il ne reste plus grand chose dans la poubelle d'ordures ménagères :

- des produits d'hygiène (cotons démaquillants, cotons tiges, serviettes hygiéniques...),
- les petits objets cassés en plastique, en caoutchouc, en ferraille,
- les couches, certains restes alimentaires non compostables (viandes, poissons, sauces),
- vaisselle et verres cassés...

Ces déchets ultimes seront d'abord collectés en porte à porte grâce à la poubelle, ramassée par le ripper (ou éboueur), puis compactés sur une des stations de transit puis envoyés vers la Centrale Energie Déchets de Limoges Métropole ou incinérés ils permettront de chauffer les logements sociaux de Beaubreuil.

Que reste t'il dans nos poubelles :



SPÉCIALE MONDIALE ET NATIONALE D'ELEVAGE

Une première à St Amand Magnazeix. Ayant eu la chance de découvrir le site de St Amand Magnazeix lors d'une exposition organisée par le Club des Epagneuls Nains Anglais, le comité de notre association a décidé de jumeler nos deux expositions avec la Nationale d'Elevage des Epagneuls Nains Anglais. Dès le vendredi 13 septembre nous étions sur le terrain pour aider tout le personnel municipal à installer les chapiteaux et le reste du matériel. Dès leur arrivée sur le site ce fut le coup de foudre pour tous les membres du comité de notre association mais aussi pour tous les participants à nos expositions du samedi 14 septembre. A l'occasion de ces deux expositions plus de 320 chiens ont été examinés par un jury d'excellents spécialistes pour l'ensemble des races : caniches, chiens d'eau portugais et espagnol, barbets. Bien entendu les exposants français étaient majoritaires, mais nous avons près d'une dizaine de pays représentés.

Dès 8h30, le samedi 14 septembre, les chiens inscrits ont été examinés pour une Spéciale Mondiale qui sera suivie par notre exposition Nationale d'Elevage. Nous avons pu également organiser des Tests d'Aptitudes Naturelles pour nos chiens d'eau, test indispensable pour l'homologation du titre de Champion de France pour ces races.

Nous reviendrons en 2026 avec plaisir à St Amand Magnazeix pour organiser à nouveau nos deux expositions. Un grand merci à la municipalité, au personnel communal pour leur aide et leur disponibilité mais également merci à Christian Karcher et son équipe de la territoriale pour leur aide.

CONCOURS DE BEAUTE



TAN



NATIONALE D'ELEVAGE DU CLUB DE L'EPAGNEUL NAIN ANGLAIS (KING CHARLES ET CAVALIER KING CHARLES)

Cette année encore nous avons été très heureux d'organiser notre 41ème Nationale d'élevage à Saint Amand Magnazeix sur un site agréable avec 229 jugés.

Nous aurons le plaisir de revenir l'année prochaine pour notre 42ème Nationale d'élevage qui sera organisé sur le même site le 20 juillet 2025.

Nous remercions la municipalité et les employés communaux pour leurs aides tout au long des préparatifs (montage et démontage des structures, matériels).





YOGA PATRICK



Le yoga à Saint-Amand-Magnazeix se déroule les jeudis soirs de 18h30 à 19h30 / 19h40. C'est un hatha-yoga à la portée de tous (école ENPY). Le public provient de la commune et de communes alentours. Un groupe s'est formé et ne demande qu'à s'étoffer, il reste de la place! La salle des fêtes, mise à disposition par la commune, se prête bien à l'activité : qualité d'accueil, confort et tranquillité. Chacun pratique suivant ses préférences : détente, entretien du corps, pour faire une pause mentale, ou pour prendre un temps pour soi...

L'inscription peut se faire toute l'année. Deux cours d'essai sont proposés pour découvrir l'activité.

Renseignements : Patrick Lachaise au : 06 72 71 11 19



ASSOCIATION LES AMIS DES CHATS

Comme chaque année nous avons fait face à de nombreux problèmes, avec un effectif de bénévoles toujours insuffisant. Il a donc fallu redoubler d'efforts pour répondre à tous les appels et secourir un maximum de félins dont la misère est toujours la même et la cause les mêmes origines...Le nombre de stérilisations, castrations, identifications pour les félins errants a encore augmenté. Parfois, il est impossible de solutionner favorablement toutes les demandes. Il est urgent que de nouveaux bénévoles viennent nous rejoindre, notre mission doit perdurer, afin que humains et félins qui partagent le même territoire puissent y vivre en harmonie.

En raison du surnombre de nos félins en chatterie, nous proposons des adoptions à tarifs réduits. N'hésitez pas à visiter notre site (une adoption doit être un acte réfléchi, pas sérieux s'abstenir). Nous rappelons que tout don donne droit à un reçu pour déduction fiscale.

CONTACT :

- téléphone : 06 85 56 42 42

- mail : lesamisdeschats87@orange.fr

- site : <http://lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com>

Bipèdes et quatre pattes souhaitent à tous les lecteurs une Bonne Année 2025.

Chamicalement.

La Présidente, Danielle Bonnet



DU CÔTÉ DE NOTRE ÉCOLE



Depuis septembre, notre école accueille 34 enfants (13 en CE1-CE2 avec Nicolas GRELIER et Sandrine GALATEAU A.E.S.H. et 21 en CM1-CM2 avec Stéphanie PRESSIGNAC-HUGUET, Directrice). Même si les effectifs restent convenables, nous remarquons encore une baisse et il nous faudra tous rester mobilisés pour pouvoir conserver nos deux classes et les conditions de scolarisation que nous pouvons offrir à nos élèves dans cette configuration.

Cette année est marquée par l'absence de maîtresse Delphine à qui nous pensons tous très fort et que nous espérons vite revoir à l'école.

Grâce à l'engagement de toute la communauté éducative (enseignants, mairies de St Amand et de St Sornin, association de parents...), nous essayons d'offrir à nos élèves de multiples projets dans différents domaines. Comme chaque année, les enfants participeront à plusieurs rencontres sportives :

- Rencontre Cross'athlon à Arnac la Poste le 8 novembre,
- Rencontre athlétisme prévue en fin d'année scolaire.

Au cours de l'année, les classes participeront au prix littéraire « Je lis, j'élis » (intervention mensuelle de la bibliothécaire de l'intercommunalité), au prix de lecture à voix haute « Les petits champions de la lecture ».

Les élèves ont pu assister, vendredi 6 décembre, à la salle des fêtes de St Amand, à un spectacle offert par la bibliothèque intercommunale : « Les 3 Krados » par Angélique Pennetier.

Cette année, ce sont les CM1-CM2 qui feront une classe découverte début juin à Meschers : il s'agira d'une classe de mer avec pour objectifs la découverte du milieu marin et particulièrement des activités des humaines sur le littoral (ostréiculture, marais salants, visite du phare de la Coubre), la découverte d'un sport particulier au littoral : le char à voile mais aussi une expérience collective sans les familles.

Pour réaliser ces nombreux projets, sources d'ouverture et d'apprentissages pour nos élèves, nous sommes bien entendu aidés financièrement par les communes et par l'association de parents d'élèves mais nous vous remercions tous très sincèrement pour l'accueil que vous réservez à nos élèves lorsqu'ils viennent vous proposer de leur acheter des chocolats au profit de la coopérative scolaire. Votre participation, depuis de nombreuses années, nous permet vraiment de proposer à nos élèves des projets variés et intéressants, qui les marquent pour de nombreuses années ! On sent bien l'attachement de tous à notre école et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants au nom des enfants.

Nous remercions également très sincèrement les employés communaux qui oeuvrent au quotidien pour le confort de nos élèves.

**LES ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTS VOUS SOUHAITENT
À TOUS DE DOUCES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !**





CONTACTS :

- Mail : rdpe.slsam@gmail.com
- Facebook : RDPE Saint Sornin Leulac/Saint Amand Magnazeix

Le RDPE des écoles de Saint Sornin Leulac et Saint Amand Magnazeix a un nouveau bureau, deux nouvelles mamans super motivées pour aider (merci Maryline et Sharon !) et plein de projets pour cette année scolaire

- Présidente : Cécile VASSY
- Trésorière : Tiphaine LAMANT
- Nouvelle secrétaire : Dorothée DOLE

2 DATES À NOTER DÈS MAINTENANT DANS VOS AGENDAS :

- **20 décembre à partir de 16h** : marché de Noël à la Ferme du Bout des Champs à la Saumagne, Saint Maurice la Souterraine. Les mères Noël du RDPE proposeront à la vente des décorations de Noël réalisées avec l'aide des enfants.
- **22 juin après-midi** : fête des enfants au stade de Saint Sornin Leulac.

DEUX ACTIONS ONT DÉJÀ EU LIEU CETTE ANNÉE :

- après-midi Halloween à la salle des fêtes de Saint Sornin Leulac le 31 octobre,
- vente de sapins de Noël
- journée « vide ta chambre » le 24 octobre à la salle des fêtes de Saint Amand Magnazeix.

Pour cette année, nous prévoyons également d'autres actions

- :Noël des écoles,
- vente d'un grand sac flashy avec les dessins des enfants (février),
- vente de plants légumes/fruits en partenariat avec les pépinières Duhail (au printemps),
- une tombola, participation aux sorties/voyages/projets des écoles,
- achat de livres pour les CP et CM2 et
- une animation Planétarium pour tous les enfants des deux écoles le 27 juin 2025.



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes nous a proposé en 2024 deux soirées :

- Un Repas Boeuf Bourguignon le 24 février 2024,
- Un Repas blanquette le 14 décembre 2024.

Ces deux soirées ont connus un grand succès et vous avez été nombreux à vous déplacer. Toutes nos félicitations.



ASSOCIATION DES FESTIVITÉS DU PAYS DE SAINT-AMAND-MAGNAZEIX

Chers Amis,

Nous voici déjà en cette fin d'année, pour laquelle toutes nos festivités ont été un grand succès.

Tout d'abord, je tenais à remercier mon équipe soudée de bénévoles car sans toutes ces petites mains nous ne pourrions pas dynamiser autant nos événements. Merci à vous également, pour votre fidélité sans failles puisque nous avons commencé l'année en douceur avec le repas entrecôte qui s'est déroulé à merveille.

S'en est suivi de notre journée festive, qui a été un challenge pour Monsieur Philippe POUTET, lequel a relevé le défi en régaland vos papilles malgré les aléas techniques rencontrés. 300 repas ont été servis et vous avez pu révéler vos talents de chanteurs lors du karaoké orchestré par DJ Fabrice et de danseurs, sur la piste animée par notre super DJ que nous remercions infiniment et ce malgré l'orage de fin de soirée. Nous saluons et remercions la Commune et nos différents partenaires qui nous ont également permis de mener à bien cette journée. Plus récemment, nous avons eu le plaisir d'animer un loto qui a rencontré un franc succès, puisque les deux salles de notre salle des fêtes communale ont été remplies.

Nous espérons avoir satisfait tout le monde avec nos beaux lots offerts par nos partenaires que nous remercions encore, ainsi que par l'Association.

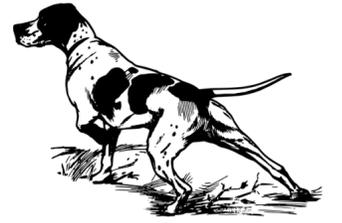
A vos calendriers pour l'année prochaine, avec un repas choucroute pour réchauffer vos soirées hivernales, avant de se retrouver pour notre traditionnelle journée festive du mois de juillet et encore bien d'autres surprises à venir. Les dates de ces événements seront très prochainement définies et nous espérons vous voir nombreux. Nous vous souhaitons une belle année festive à nos côtés afin de faire vivre notre Commune.

Le Président, Ses vices Présidents et leur belle équipe.





A.C.C.A.



Bonjour à tous,

La saison 2023/2024 a été particulièrement satisfaisante, tant pour le petit gibier que pour le grand gibier. En effet, quatre cervidés ont été prélevés, ainsi que 49 sangliers. Le plan de chasse pour les chevreuils, fixé 50 animaux, a également été atteint. Les tirs d'approche d'été ont permis de vendre des bracelets à des chasseurs étrangers à la commune, générant ainsi un apport financier significatif pour notre association. Le reste des chevreuils a été prélevé lors des battues tout au long de la saison.

La saison 2024/2025 a débuté avec le changement de bureau suite à la démission de certains membres. Un nouveau bureau a été élu afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement de notre A.C.C.A. Cette nouvelle saison démarre sous de bons auspices, avec déjà 3 cervidés et 41 sangliers prélevés. En ce qui concerne les chevreuils, environs deux tiers du quota ont été atteints. Nous espérons que la saison sera tout aussi fructueuse pour le petit gibier.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les gardes particuliers qui, tout au long de l'année, assurent la régulation des nuisibles tels que les renards et les corbeaux.

Un grand merci également aux agricultrices et aux agriculteurs de la commune, qui nous permettent de chasser sur leurs propriétés et supportent les dégâts causés par les sangliers, les blaireaux et autres nuisibles. Sans leur soutien, notre activité ne pourrait être pratiquée dans de bonnes conditions.

Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à M. Le Maire et à l'ensemble de la municipalité pour leur soutien constant.

Les chasseurs de la commune souhaitent à tous les habitants de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Bruno Peny



RESTAURANT "LE SAINT AMAND"

Pensez à réserver pour vos repas de fin d'année.



Restaurant "le Saint Amand"
Pour vos repas de fin d'année



Nous vous proposons



Notre saumon fumé maison
et

Le filet de truite fumé
à 37.00 euros le kilo

Pensez à réserver: 05 55 76 27 69



NOUVEAUX



l'atelier par
Aurélie

de la coupe traditionnelle au Rituel d'Harmonie Energétique du Cheveu

06.50.95.76.76



EI RGR 87
terrassment / parc et jardins et
autres activités

Franck Rougier
Gérant

06.86.15.99.88
ei.rgr87@gmail.com
Saint Amand Magnazeix

pascalmultiservices

Tonte, taille de haie, débroussaillage
entretien parcs et jardins

1 villevit
87290 Rancon
06 16 18 04 22

Pascalmultiservices@outlook.fr



COMMERCANTS ET ARTISANS DE SAINT AMAND MAGNAZEIX

RESTAURANT LE SAINT AMAND – Cédric FERRER, bar, restaurant, pizzeria, pizza à emporter.

13 Le Bourg – 05.55.76.27.69

BOULANGERIE - PATISSERIE - Les Beaux Frères 14 Le Bourg - 06.63.66.87.25 ou 05.18.87.89.70

STYL COIFF – RUEFF Nathalie, coiffure mixte. 18 Le Bourg – 05.55.76.23.41

MENUISERIE DE SAINT AMAND – Christophe PIRALLA, travaux de menuiserie, fenêtres bois pvc, portes, cuisines, escaliers, plafonds, parquets – 05.55.76.25.40 ou 06.87.56.71.37 / piralla.christophe@hotmail.fr

LINECDECO - Céline BONNET, compositions florales, bouquets et autres créations florales.

06.22.93.06.11 / linecdeco@gmail.com – Facebook : LineCdeco.celine

FERME DU BOUDET CHAMPS – Cécile et Benoît BOUDET, vente directe de viande bovine limousine et de porc fermier. Laschamps – réservation et commande au 06.16.86.77.10

L'ATELIERRE – Chantal Brunetaud, création florales, décoration d'intérieur, pot-pourri – 06.78.47.18.10

TAXI CHAPUT – taxi 7j/7 et 24h/24 transport de malade assis, déplacements personnels, navettes, transport de colis – 05.55.76.63.26 ou 06.19.88.15.57

CHRISTOPHE FEYSSAT – Plombier chauffagiste électricien, installation, entretien et dépannage, devis gratuit – 05.55.76.69.99

AURELIE MIGNEAUX - Les potions d'Au, fabrication de cosmétiques naturels – 06.50.95.76.76

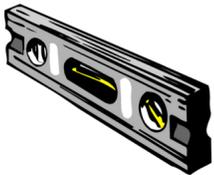
TAXI GILLES PENNY - 3 La Bussière Rapy – 05.55.76.04.74

GRAPHI'LIM – SAURIAT Jean-Michel, enseignes, signalétique, panneaux publicitaires, impression numérique – 06.03.53.24.58 / jean-michel.sauriat@orange.fr

RULLIER LOÏC - Parcs et jardins, bois de chauffage, nettoyage - 1 Montchenon - 07.83.93.15.09

APICULTEUR - Olivier Massard, 9 La Bussière Rapy - 06.77.52.34.20

JM MULTISERVICES - Tous travaux, tonte, jardinage, dessinateur paysagiste - 06.88.24.33.05



ILS HABITENT SAINT AMAND MAGNAZEIX ET VOUS PROPOSE LEURS SERVICES

ASSISTANTE MATERNELLE - JABINET Valérie, 9 Lotissement des étangs - 06.24.40.02.25

L'AUBERGE DU PONT – DE BRAUWER Bruno – Avenue du Brugeaud, Le Pont à Bessines sur Gartempe
05.55.76.02.21 – site : www.auberge-du-pont-87.fr - 7j/7 et 24h/24

ING TAXI - GUILLAUME Jean-Noël, transport de malades assis, transport de colis, 7j/7 et 24h/24 ,
1 Place de la Mairie à Saint Maurice La Souterraine – 05.55.76.96.62 ou
06.03.87.59.48 – site : www.jng-taxi.fr

MAISONS MARCHE CONSTRUCTION – HENRION Denis, constructeur de maisons individuelles –
Z.A Le Bois du Loup à La Souterraine – 05.55.63.05.63 / contact@marcheconstruction.fr

ENTREPRISE LAVILLAUROY – chauffage, plomberie, ramonage, dépannage – 4 Rue Jean Moulin à
Bessines Sur Gartempe – 05.55.76.06.01 ou 06.07.76.34.85

AUTO ECOLE – PREVOST Christian - 22 Bd Mestadier à La Souterraine – 05.55.63.07.36 ou 06.44.23.83.60 –
prevost-christian90@orange.fr – site : autoecole.christianprevost.fr

PATRICIA COIFFURE – GRELLIER Patricia, 22 Bd Mestadier à La Souterraine – 06.33.90.19.05



